

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 05 SEPTEMBRE 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Quatorze, **le 05 SEPTEMBRE 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
06 Septembre 2014

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

8^{ème} séance 2014.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme BOULANGER
Annie, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, M.
TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M.
ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-
LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers
Municipaux.

Objet : Rémunération des professeurs
de musique.

Absents excusés ayant donné pourvoir :

N° 111/2014

Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme MICHEL Irène
M. DEMENGE Abel	à	M. BAUDONNEL David
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	Mme BENOIT Marie-Hélène

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Sur proposition de Madame Marie VINCENT, Adjointe au Maire,
Le Conseil Municipal délibère et, à l'unanimité de ses membres
présents et représentés,
Décide de fixer la rémunération horaire des contractuels officiant
comme professeurs de musique à 15,50 € brut (au lieu de 14,90 €), à compter de la présente année
scolaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,